

ASSEMBLEE GENERALE RESIDENCE SdC 24 avenue d'Ares
 Le Mardi 26 Mars 2024 à 17 heures
 Cabinet Girondin -158 rue emile COMBES - 33000 BORDEAUX

POUVOIR

Je soussigné(e)

détenteur(rice) des lots, représentant tantièmes surtantièmes de la copropriété.

donne tous pouvoirs à M. (1).....

qui accepte à l'effet de me représenter à l'assemblée générale Spéciale du

Mardi 26 Mars 2024 à 17 heures 00

ou à toutes autres assemblées subséquentes ayant le même ordre du jour, émettre tous avis en mes lieu et place, substituer ou subdéléguer et généralement faire le nécessaire.

Ecrire la mention ci-dessous

« **BON POUR POUVOIR** »

Dater et signer

Le mandataire écrira

« **ACCEPTE** »

Dater et signer

(1) à l'exclusion du Syndic

Chaque mandataire présent peut disposer de 3 pouvoirs ou de 10 % de la totalité des tantièmes (loi 31/12/85)